

Le manoir de Courboyer

Communauté de Communes Cœur du Perche - Nocé







Le vététiste confirmé appréciera ce parcours pour ses chemins encaissés à souhait et ses fameuses "grimpettes" qui lui rappelleront que le Perche est bien un pays de collines.

A mi-parcours, un petit aller-retour s'imposera probalement à vous. En effet, le manoir de Courboyer, siège de la Maison du Parc du Perche, visible depuis le chemin est aussi accessible (arrivée à VTT par le fond du domaine), d'autant qu'il se visite et invite à une belle halte gourmande!

Infos pratiques

Pratique : À VTT

Durée: 3 h

Longueur: 26.7 km

Dénivelé positif: 448 m

Difficulté : Difficile

Type: Boucle

Thèmes: Découverte des produits locaux, Découverte du bocage, Panorama et paysages, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Nocé (commune de Perche-en-Nocé)

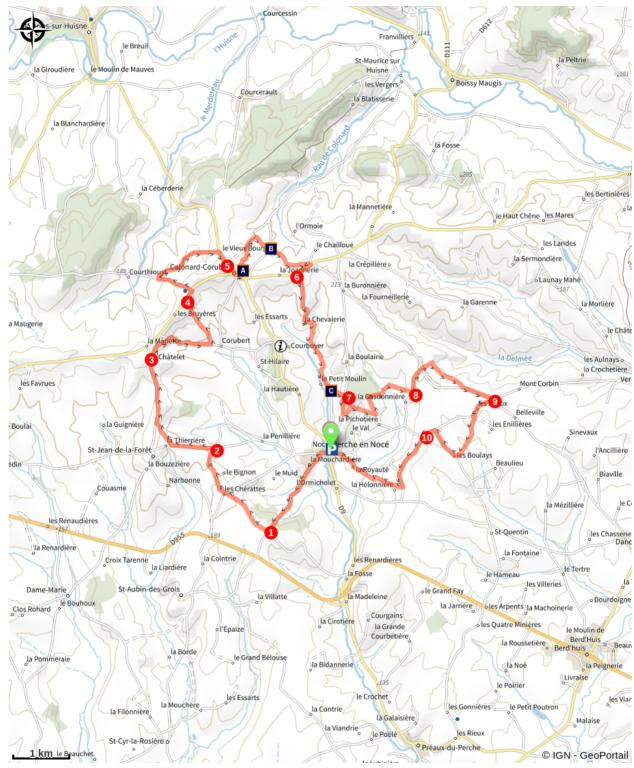
Arrivée : Nocé
Balisage : → VTT
Communes : 1. Nocé
2. Saint-Jean-de-la-Forêt
3. Colonard-Corubert

4. Verrières

Du parking de la salle des fêtes de Nocé, gagner le centre du bourg ; prendre **la D 203**, direction St Jean-de-la-Forêt. A gauche, prendre **la rue de la Mouchardière** et monter la longue côte de la Bretonnière.

- Prendre à droite un chemin de terre, creux dans sa seconde moitié, qui aboutit aux Petites Chérattes. Continuer par le chemin du Bignon, goudronné au départ. Bifurquer à droite pour regagner la D 203.
- Monter à gauche la départementale. Face à l'entrée de la Judellerie, prendre à droite un chemin montant rejoindre la D 295 au "Champ de sur la Route". A droite, passer devant la Maison Neuve, puis le Saussay et enfin Les Faux.
- 3. Peu après le Châtelet, descendre à droite **le chemin du Vignon**, débouchant sur **la D 627**. A droite, à l'entrée de Corubert, remonter à gauche par un chemin empierré au départ, pour aboutir sur **la D 920**, aux Bruyères.
- 4. Suivre la départementale à droite sur 200m : **PRUDENCE!** ; tourner à gauche pour prendre **la D 283**. Après les Boussardières, emprunter à droite **le GR22**®. Attention : itinéraire commun avec le parcours "A l'orée du Bois" jusqu'au chemin des Ecoliers (Colonard-Corubert).
- 5. Rejoindre la D 920 par la rue de la scierie. Au carrefour, à gauche ; prendre à gauche la voie sans issue menant à la Fermette. Descendre le chemin du lavoir ; remonter pour déboucher à la Rouillerie. Descendre à droite par un chemin creux. Attention : à nouveau, l'itinéraire est commun avec le précédent. A une entrée de champ, bifurquer à droite ; descendre un chemin caillouteux et gagner le Vieux Bourg. A droite, puis aussitôt à gauche en longeant le mur du cimetière. A une intersection en Y, remonter à gauche ; déboucher sur la D 920. Suivre la départementale à droite sur 300m : PRUDENCE!
- 6. Quitter la D 920 ; prendre à gauche la direction de l'Hôtel Bion, puis l'Hôtel Buissonnet. Avant l'entrée de la Petite Chevalerie, descendre à gauche un chemin de terre enherbé qui suit le cours de l'Erre. Franchir la rivière (passage busé) ; remonter un beau chemin ombragé débouchant non loin de l'entrée du Petit Moulin. Poursuivre tout droit ; bifurquer à gauche pour monter un talus en pente raide aboutissant à la D 111. Après un effort soutenu, ne manquez pas de vous accorder un temps de repos réparateur : une aire de pique-nique est toute proche, avec un joli point de vue et une table de lecture du paysage.
- 7. Suivre à droite **la D 111**, puis à gauche le chemin goudronné de l'Espérance. Peu avant les Souches, prendre à droite un chemin, qui, bientôt, descend brutalement : **PRUDENCE !**...avant de remonter en pente raide. A **la Pichotière**, prendre à gauche. A un carrefour en croix, tourner à droite ; descendre pour gagner **la Martinière**. Gravir un raidillon peu roulant ; monter à côté de la Martinière et déboucher sur une autre voie goudronnée.
- 8. Au carrefoir, à gauche, **la Chevalerie.** Traverser **la D 283**. Prendre en face le chemin de l'Espérance, puis à droite le chemin creux allant rejoindre **la D 283** à l'entrée des loges. Continuer la D 283 jusqu'à son intersection avant la D 203.
- 9. Tourner à droite direction Nocé. Après les Alleux Gouin, prendre à gauche vers les Enillières, puis aussitôt à droite un chemin empierré se continuant par un chemin creux et raviné. Franchir le ruisseau de St Quentin sur une passerelle ; après le passage humide de la Fontaine Froide, remonter par un chemin encaissé débouchant aux Boulays. A droite, pour gagner le centre du hameau, puis encore à droite et rejoindre la D 203. Prendre à gauche.
- 10. Face aux Ouches, quitter la départementale et prendre à gauche. Le Paradis. Après la Mare, prendre à droite vers **la Hélonnière** où l'on emprunte un chemin de terre, creux et caillouteux. Après un passage à découvert, descendre en sous-bois une pente abrupte : **PRUDENCE!** Franchir à gué **le ruisseau de Lormarin** et remonter pour regagner **la D 203** par la Royauté.

Sur votre chemin...



Le lavoir de Colonard-Corubert (A) Le Manoir de Courboyer (C) Le vieux Colonard (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir?

Parking conseillé

Parking, allée de Barville, centre-bourg



i Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel: 02 33 25 70 10

http://parc-naturel-perche.fr



Office du Tourisme Coeur du Perche 22, rue Marcel Louvel, 61110 Rémalard-en-Perche

tourisme@coeurduperche.fr

Tel: 02 33 73 71 94

http://tourisme.coeurduperche.com

